

# RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le 21 septembre 2020

## Séance plénière 1<sup>re</sup> séance

Au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire, « Élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et du président de la Commission plénière ; nomination du Bureau », Son Excellence M. Azzeddine Farhane, ambassadeur et représentant résident du Maroc auprès de l'AIEA, a été élu par acclamation Président de la soixante-quatrième session ordinaire de la Conférence générale.

Sur proposition du Président, la Conférence générale a élu les délégués du Canada, du Chili, de l'Indonésie, de la Libye, de Malte, du Monténégro et des Philippines aux fonctions de vice-présidents. Toujours sur proposition du Président, la Conférence générale a élu comme autres membres du Bureau les délégués des États Membres ci-après : Danemark, États-Unis d'Amérique, Pologne, République bolivarienne du Venezuela et Slovénie.

Au titre du point 2 de l'ordre du jour provisoire, « Demandes d'admission à l'Agence », la Conférence générale a approuvé par acclamation les demandes d'admission à l'Agence de l'État indépendant du Samoa et de la République de Guinée.

Au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire, la Conférence générale a approuvé des dispositions figurant dans l'annexe des documents GC(64)/12 et GC(64)/12/Add.1 afin de pouvoir mener ses travaux dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19.

Au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire, un message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a été transmis à la Conférence générale par M. Dennis Thatchaichawalit, Directeur général adjoint de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire, M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général, a fait une déclaration.

Au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire, « Contributions au Fonds de coopération technique pour 2021 », le Président a fait une déclaration sur les promesses et le paiement rapides des contributions au Fonds de coopération technique pour 2021, qui aident considérablement le Secrétariat à planifier le programme de coopération technique de l'Agence.

La Conférence générale a entamé l'examen du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2019 », et des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : Suède, République islamique d'Iran, Bosnie-Herzégovine, États-Unis d'Amérique, Chine, Pérou, Fédération de Russie, Maroc, Soudan, Malaisie, Kazakhstan, Allemagne (au nom de l'Union européenne), Colombie, Jordanie, France, Afrique du Sud, Japon, Autriche,

Lituanie, Koweït, Canada, République tchèque, Finlande, Émirats arabes unis, Danemark, Indonésie et Brésil.

**Séance plénière**  
**2<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2019 ». Des déclarations ont été faites par les États suivants : Arménie, Philippines, Paraguay, Ouzbékistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Inde, Namibie, Saint-Marin, Iraq, Estonie, Honduras, Nigeria, Burkina Faso, Égypte, Pays-Bas, Slovénie, Portugal, Tunisie, Saint-Siège, Mexique, Singapour, Espagne, Bélarus, Argentine, Norvège, Lettonie, Pologne, Jamaïque et Bangladesh. Les États Membres suivants ont exercé leur droit de réponse : Azerbaïdjan et Arménie.